



Lettre aux amis de la Houlette

Projet de l'Arche en Gironde - 2017 – N° 2



Ici comme ailleurs un projet de l'Arche met des années à murir, nous savons que nous y arriverons, et votre appui nous est indispensable.

Un grand merci pour votre soutien, votre implication et votre participation.

Le projet ?

Le Conseil départemental de Gironde a reçu des propositions très variées en réponse à l'appel à projet, handicap physique sensoriel ou mental, pour des personnes peu ou très autonomes. Il a retenu, c'est son choix, une proposition en faveur de personnes en situation de handicap mental et très autonomes.

Cela ne répond pas à nos attentes pour les personnes moins autonomes qui souhaitent vivre chez elles avec un accompagnement continu comme le propose l'Arche.

Nous poursuivons donc la collaboration avec le Département, attentif à notre proposition qui les intéresse. Nous avons bon espoir d'y arriver dans un calendrier raisonnable.



Que devient le terrain ?

La congrégation des Filles de la Charité maintient son accord pour nous réserver la partie du terrain dont nous aurons besoin.

La mairie de Bègles persiste dans son souhait de voir aboutir d'une manière ou d'une autre notre projet et affirme toujours son intérêt pour une partie de ce grand terrain. Clairisienne reste partenaire du projet, et nous sommes aussi en contact avec d'autres éventuels partenaires.



La vie des amis depuis janvier

- 11 février : carnaval au Béquet
- 25 mars : jeux et déco du Béquet
- 12 avril : assemblée générale
- 6 mai : kermesse des 10 ans

Les prochaines dates 2017

au Béquet et ailleurs

- 17 juin, Fête de la Saint Jean 16h30-21h : tango et tapas
- 1-2 juillet : Fête régionale de l'Arche à Cognac
- 9 septembre : Marathon du Médoc
- 23 septembre : Ban des vendanges
- 16, 17, 18 novembre : Vente de Noël
- 25 novembre : Fête de la lumière

Faire un don en ligne en précisant : don pour la gironde. Cliquer ici

Adhérer/faire un don par voie postale : imprimer le fichier joint

Bulletin d'adhésion 2017

PROJET DE L'ARCHE EN GIRONDE

PORTÉ par la HOULETTE

94 RUE MONTGOLFIER

33000 BORDEAUX

| | | |
|---------------------------|-----------------|-------------------|
| Mr (Prénom) NOM | Mme (Prénom) | Melle (Prénom) |
|---------------------------|-----------------|-------------------|

| | |
|-------|-------|
| Email | Tel : |
|-------|-------|

| |
|---------|
| Adresse |
|---------|

Adhésion : uniquement par chèque à l'ordre de : La Houlette

- adhésion pour 1 personne (15 €)
- adhésion pour 1 couple (30€)

Don : 2 possibilités. Préciser : Projet de L'Arche en Gironde

- par chèque à l'ordre de : **Fondation Les Amis de L'Arche**
- en ligne : **www.je-te-donne.arche-france.org**

66% de réduction fiscale sur l'impôt sur le revenu et 75% de déduction fiscale sur l'ISF

**Adhésion et dons, une seule adresse, 2 chèques pour vos envois :
La Houlette 94 rue Montgolfier 33000 BORDEAUX**

MERCI !